

MAIRIE
DE
LA CHAPELLE VIEL
61270

Modificatif à l'Arrêté n° 03-2021
portant sur la restriction de
circulation pour travaux

Tél. Fax. 02.33.34.28.90

Email : mairie.chapelleviel@wanadoo.fr

Le maire de la commune de La Chapelle Viel

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et ses articles L 2212-1 et suivants,
- Vu la demande de la société CONSTRUCTEL,
- Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité de tous pendant les travaux de génie-civil, tirage et raccordement pour le déploiement de la fibre optique,
- Vu l'intérêt général,

ARRETE :

- Article 1** Pendant une période comprise entre le lundi 25 janvier 2021 et jusqu'à la fin des travaux (date non définie), plage horaire : 8 h 00 – 17 h 00, des travaux de génie-civil, tirage et raccordement seront effectués, dans le cadre du déploiement de la fibre optique.
- Article 2** Il y aura rétrécissement de la voie, la circulation sera alternée par panneaux k10 ou feux tricolores et il sera ponctuellement interdit de stationner. L'arrêté est valable sur toutes les rues de la commune.
- Article 3** La signalétique correspondante sera mise en place par la société CONSTRUCTEL ou par leurs sous-traitants, les **sociétés GC RESO ou ELCHEL CONSTRUCTION**
- Article 4** La gendarmerie de L'Aigle, la société CONSTRUCTEL et la Commune de la Chapelle-Viel sont chargées en ce qui les concernent, du contrôle et de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Chapelle Viel, le 22 janvier 2021

Modifié le 29 janvier 2021 pour ajout des sous-traitants

Le Maire,
M. GEGU Marc

